

### **Le contexte de l'innovation**

Mulhouse Alsace Agglomération a développé un management participatif et collaboratif dans le cadre de services mutualisés (3100 agents depuis 2010) à l'aide de projets innovants et fédérateurs, qui permettent à la collectivité de se montrer exemplaire pour le territoire.

Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) s'est investie dès 2006, devançant le Grenelle et ses applications, dans un Plan Climat Territorial, approuvé à l'unanimité en 2007. L'agglomération a placé le PCT au cœur de l'action communautaire et approuvé sa deuxième mouture en décembre 2010. Rubans du Développement durable en 2008 et 2010.

### **L'idée innovante**

Lors de l'élaboration du PCT en 2007, une sensibilisation des élus et des services a été effectuée. Au vu de l'intérêt montré par certains agents, dès avril 2008, la direction générale a lancé l'idée de la mise en œuvre d'un Plan Climat d'Entreprise (PCE) pour décliner les objectifs fixés par le PCT (103 partenaires ayant signé une charte d'engagement) et permettre une réelle appropriation des objectifs de réduction de gaz à effet de serre par l'ensemble des élus et des agents, responsables au quotidien des activités de la collectivité.

### **L'objectif recherché**

- La volonté de la collectivité est que ses collaborateurs puissent agir collectivement et individuellement au sein de leurs services, et deviennent également de véritables « ambassadeurs » du Climat dans leurs activités et vie quotidienne.
- Ce plan Climat d'entreprise vise à faire de la collectivité une éco-consommatrice en agissant sur les consommations d'énergie, sur les déplacements (PDE déjà en action), sur les déchets, sur les achats ainsi que sur les consommations d'eau.

### **La démarche mise en œuvre (programmation, partenariats)**

2006 : Forum Plan Climat à destination des élus communautaires et des communes

2007 cinés-débats avec le film d'Al Gore

mai 2008 : lancement de la démarche dans des services pilotes

novembre 2008 : questionnaire « mes éco-gestes au travail » pour réaliser le point zéro

avril 2009 : généralisation à l'ensemble des services ; signature de la charte « moins de carburants, moins de CO2 », projection du film « l'Odyssée du Climat », création d'un logo dédié au PCE, promotion du Plan de Déplacement d'entreprise (mis en place en 2005).

2010 : formation à l'éco-conduite, création d'une rubrique « PCE » dans Le Lien (journal interne de la collectivité), sensibilisation par le biais d'un forum avec Pierre Radanne.

2011/2012 : formation « économie d'énergie » pour les gestionnaires/utilisateurs des bâtiments, sensibilisation avec les expositions « si l'énergie m'était comptée » et « consom'attitudes », mise en place de livraisons de paniers paysans bio et locaux sur plusieurs sites internes, essaimage de la démarche vers les autres collectivités membres.

➤ Un partenariat fort est engagé avec la Direction générale mais aussi avec l'Agence Locale de la Maîtrise de l'Energie ainsi qu'avec le Centre d'Initiation à la nature et à l'Environnement créés par l'agglomération, développé notamment sur ces thématiques et qui propose aux agents des journées de formation/sensibilisation sur différents thèmes. Cette mobilisation est portée fortement par le Président de l'agglomération et le Président Délégué en charge du Plan Climat, qui pilote le Comité de pilotage en charge de ces sujets.

### **Le contenu de la réalisation**

Il s'agit d'un ensemble de mesures incitatives et d'organisation mises en œuvre par l'administration pour que les agents participent à la réduction des émissions de GES liées aux activités de la collectivité. De nombreuses actions et incitations leur sont proposées dans le cadre soit de leurs pratiques professionnelles soit de leurs habitudes dans la sphère privée.

- Sensibiliser, (in)former et accompagner dans la durée
  - expositions avec visites guidées, forum débats, projection de film
  - une rubrique dans le magazine interne « Le Lien » depuis 2010
  - une identité visuelle spécifique
- Associer, impliquer et faire participer les agents : des projets de services sont montés autour des activités spécifiques (démarche de style « bottom-up »)
- Proposer des actions incitatives visant la réduction des GES :
  - Le Plan de Déplacements d'Entreprise (PDE) : covoiturage, vélos de service, cartes de bus de services, participation financière au frais d'entretien vélos ou de transports en commun)
  - Les achats durables : réduction des emballages, papiers recyclés, cartouches recyclables, mobiliers respectueux de l'environnement ...
  - Organisation de journées de formations (éco-conduite, gestion des bâtiments,...).
  - Charte « moins de carburants, moins de CO2 »
- Suivre, mesurer et valoriser

Un observatoire du Plan Climat suit et évalue régulièrement les actions mises en œuvre dans le cadre du PCT (360 actions actuellement) et du PCE. Des indicateurs quantitatifs et qualitatifs ont été mis en place : suivi des consommations des véhicules, consommations énergétiques des bâtiments, nombre de personnes sensibilisées,...

### **Les moyens humains et financiers (budget total, coûts pour la collectivité)**

La démarche de PCT est conduite par un comité de pilotage (16 élus), une équipe projet (16 services) avec un chef de projet dédié, directement rattaché au Directeur Général des services. Une chargée de mission PCT qui anime la mobilisation des acteurs du territoire, consacre environ 20% de son temps à la mise en œuvre du PCE. Les 5 chargés de missions du service développement durable assurent le suivi auprès de plusieurs services au sein de la collectivité. Le comité de pilotage fixe les orientations et a en charge notamment l'organisation, la méthodologie, la concertation, la gestion et le suivi, la communication.

Le coût du projet PCT et PCE (formations/sensibilisation, logo, chargée de mission, outils de communication,...) est assuré par le budget de fonctionnement du service Développement durable (100Keuros par an), et par les budgets des services pour certaines de leurs actions.

### **Le bilan de la réalisation (évaluation, suivi, projet d'évolution)**

La mobilisation des agents et la réduction de certaines dépenses (eau, papier, carburants,...) tendent à montrer que les messages passent et que les actions sont suivies. L'apparition de nouveaux services et de personnels supplémentaires nécessitent un renouvellement de la mobilisation et les efforts de sensibilisation vont donc se poursuivre ces prochaines années.

Début 2012, la collectivité devrait être en mesure de proposer à ses collaborateurs la livraison de paniers de légumes locaux (moins de 15 km) et bio sur leur site de travail.

Certaines des communes de l'agglomération se sont engagées dans des actions vers leur personnel, comme la Ville de Kingersheim qui a lancé son propre PCE en juin dernier.

#### **Contact**

Elodie THUET, directrice du Développement Durable

Tél. : 03 89 33 79 86

courriel : [elodie.thuet@mulhouse-alsace.fr](mailto:elodie.thuet@mulhouse-alsace.fr)